

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEEN
DAIRA DE MARSABEN MHIDI
COMMUNE MARSABEN MHIDI
NIF : 4100020000130790

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2026

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale MARSABEN MHIDI, lance un AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES n°02/2026 pour le projet suivant :

- LOT N°01 : **Aménagement du parc communale.**
- LOT N°02 : **Aménagement des locaux commerciaux propriété de la commune.**
- LOT N° 03 : **Renforcement de l'étanchéité de la toiture du siège de la commune.**
- Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier de charges contre paiement de la somme de (3.000,00 DA), auprès de bureau des marchés. Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

CONDITION DELIGIBILITE :

- C.1 Certificat de qualification
- Le certificat de qualification et classification de l'entreprise devra être **activité principale bâtiment Catégorie Trois (03) et plus pour Lot N° 01 Et activité principale bâtiment Catégorie un (01) et plus pour Lot N° 02 et 03**
- C.2 Capacités financière : Chiffre d'affaire Moyen Des Trois Dernières Années 2022-2023-2024 $\geq \frac{1}{4}$ D'estimation Administrative. Cependant les Entreprises Nouvellement Créées Ne Sont Pas Concernées à Cette Condition.
- POUR LOT 01 – Avoir ou moins une Attestation de bon exécution .

01- LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- La déclaration de candidature remplie et signée et datée et cachetée.
- Déclaration de probité remplie et signée et datée et cachetée.
- une copie certifiée conforme du statut de l'entreprise pour le cas d'une SARL ou EURL
- Les documents relative aux pouvoirs habilitant les personne à engagé l'entreprise.
- Tout document permettant dévaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sous traitants
- a/ capacités professionnelles : certificat de qualification et classification de l'entreprise
- b/ capacités financières : Chiffre d'affaire Moyen Des Trois Dernières Années 2022-2023-2024 $\geq \frac{1}{4}$ D'estimation Administrative.
- c/ capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles

- 02- OFFRE TECHNIQUE :

1. La déclaration à souscrire remplie et signée et datée et cachetée.
2. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ». CPS signé et cacheté
3. mémoire technique justificatif remplie et signée et datée et cachetée (suivant le Copé jointe)

03-OFFRE FINANCIERE :

01. La lettre de Soumission remplie et signée et datée et cachetée
 02. Le bordereau des prix unitaires signée et datée et cachetée
 03. Le devis quantitatif et estimatif signée et datée et cachetée
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre techniques et une offre financière
- Le dossier de candidature, L'offre techniques et l'offre financières sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » selon le cas . Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. L'objet de l'appel d'offres »
- délai de préparation des offres est fixé à **(15) Quinze jours** ; et commence à courir à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux.
- Le dépôt des offres seront déposées **au nouveau siège APC – 1^{er} étage bureau du marché n° 13 .**
- Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de 13 :00 à 14 :00 Heures.
- L'ouverture des plis intervient, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 H 30 .
- Les soumissionnaires sont cordialement, invités à la séance.
 - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois **(03) mois** à compter de la date de leurs dépôts

MARSABEN MHIDI :

LE PRESIDENT DE L'A.P.C